



# La PAC et ses enjeux futurs

*Flavio Coturni*  
*Chef d'unité*

*Analyse des politiques agricoles et perspectives*

*DG Agriculture et développement rural*  
*Commission européenne*

# Plan de l'exposé

- La PAC et les enjeux actuels
- Les conditions justifiant l'existence de la PAC
- Les enjeux futurs
- Le programme d'action de la Commission

# La PAC et les enjeux actuels

Gestion de crise

Environnement, changement climatique

Changement structurel et impact territorial

## La PAC du futur, comme toute politique publique européenne, devra être basée sur les principes suivants:

- **Simplification**
- **Performance par rapport à ses objectifs**
- **Budget basé sur les résultats**
- **Valeur ajoutée européenne**
- **Niveau de subsidiarité**
- **Contribution à la croissance et à l'emploi**

## Enjeux futurs

**Paiements directs** (distribution, ciblage)

**Mécanismes de gestion des risques**

**Verdissement et durabilité**

**Structures, chaîne alimentaire, zones rurales**

**Outils** (programmation, pilier(s), fonds)

## Le programme de travail

**« Modernisation et simplification de la politique agricole commune afin d'optimiser sa contribution aux priorités politiques de la Commission et aux objectifs de développement durable. »**

(Lettre d'intention de Président Juncker adressée au président Martin Schulz et au premier ministre Robert Fico, Septembre 2016)

## Autres priorités d'action pour 2017

### ○ **Dossiers politiques « généraux »**

- Propositions relatives au cadre financier pluriannuel concernant la période post-2020 pour le début 2018
- Dossier « Omnibus », y inclus les propositions concernant la PAC
- Négociations des traités de commerce

### ○ **Dossiers politiques « agriculture »**

- Rapport « surfaces d'intérêt écologique » (mars)
- Fin des quotas « sucre » (30 septembre)
- Chaîne d'approvisionnement alimentaire:  
*« En ce qui concerne la position des agriculteurs dans la chaîne d'approvisionnement alimentaire, la Commission envisagera d'autres mesures si nécessaire, pour tenir compte des résultats des travaux actuels du groupe de travail sur les marchés agricoles et du Forum à haut niveau sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire. »*  
(Programme de travail de la Commission pour 2017, Octobre 2016)
- Agriculture biologique

## Gestion des risques (omnibus)

- Introduction d'un Instrument de Stabilisation de Revenu (ISR) ciblé (sectoriel)
- Diminution du seuil d'activation de l'instrument à 20% de la baisse du revenu au lieu de 30%
- Possibilité pour des fonds publics (provenant de l'EM et/ou de l'UE) de contribuer au capital initial



## Gestion des risques (Agricultural Markets Task Force/1)

### Recommandations:

- Investir plus en faveur de l'éducation et du transfert de connaissances
- Examiner la possibilité de rendre obligatoire l'inclusion d'outils de gestion du risque dans les programmes de développement rural des États membres
- Création d'une plate-forme "UE-EM-acteurs concernés" pour améliorer l'échange d'informations sur les meilleures pratiques quant à la gestion des risques
- Examiner la possibilité d'utilisation de proxies/indices pour le calcul des pertes et des indemnisations

## Gestion des risques (Agricultural Markets Task Force/2)

- Diminution également du seuil d'activation des assurances et des mutuelles à 20%
- Examiner la possibilité de co-financement par l'UE de la réassurance au niveau des compagnies d'assurance privées + couverture de risques additionnels (ex. revenu)
- Besoin de systèmes de suivi et d'évaluation (au niveau UE + EM) afin d'avoir une vue d'ensemble des fréquences des risques, des variations des productions, d'occurrence des infestations etc.
- Examiner la possibilité de réorienter des ressources du 1er pilier vers une politique véritable de gestion intégrée des risques à l'échelle de l'UE



Commission  
européenne

**Merci de votre attention**